



Signataires : Vincent Canonica, Laurent Seydoux, Masha Alimi, Marc Saudan

Date de dépôt : 18 août 2026

Proposition de motion **pour étudier la création d'un « Pôle genevois de logistique** **médicale et de santé mondiale »**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- le positionnement unique de Genève comme centre mondial de la santé, de la coopération internationale et de l'action humanitaire ;
- la présence à Genève d'organisations internationales, d'institutions de santé, d'acteurs académiques et scientifiques ainsi que d'un écosystème économique et logistique susceptible de contribuer au développement d'une logistique médicale et pharmaceutique à haute valeur ajoutée ;
- le rôle stratégique de Genève Aéroport pour la connectivité internationale du canton et l'intérêt de poursuivre la diversification de ses activités, notamment dans des domaines spécialisés à forte valeur ajoutée ;
- l'importance croissante de la sécurisation, de la traçabilité et de la résilience des chaînes d'approvisionnement pharmaceutiques, médicales, sanitaires et humanitaires ;
- le développement rapide de nouveaux domaines tels que les biotechnologies, les thérapies cellulaires et géniques, la médecine personnalisée et les produits biologiques avancés, générant de nouveaux besoins logistiques particulièrement exigeants ;
- les possibilités offertes par la transformation numérique, l'intelligence artificielle et les technologies de suivi en temps réel pour améliorer le pilotage et la sécurisation des chaînes logistiques de santé ;

- les synergies potentielles entre Genève Aéroport, les Ports Francs et Entrepôts de Genève, les organisations internationales, les institutions de santé, les établissements académiques et de recherche, les entreprises pharmaceutiques et MedTech ainsi que les opérateurs logistiques ;
- l'intérêt d'évaluer la possibilité de positionner Genève non pas comme une simple plateforme supplémentaire de fret pharmaceutique, mais comme un centre international de coordination de la logistique médicale, pharmaceutique, humanitaire et de santé mondiale,

invite le Conseil d'Etat

à réaliser une étude de faisabilité relative à la création d'un « Pôle genevois de logistique médicale et de santé mondiale », s'appuyant notamment sur l'écosystème de Genève Aéroport.

EXPOSÉ DES MOTIFS

1. Un enjeu stratégique pour Genève

La capacité d'acheminer rapidement, de manière sûre, conforme et traçable des médicaments, vaccins, dispositifs médicaux, produits biologiques et autres produits de santé constitue désormais un enjeu stratégique majeur.

Les crises sanitaires récentes ont mis en évidence l'importance de chaînes d'approvisionnement médicales résilientes, capables d'assurer la continuité des flux, la maîtrise des conditions de transport et une traçabilité de bout en bout.

Parallèlement, la transformation de la médecine et des biotechnologies fait apparaître de nouveaux flux présentant des contraintes logistiques toujours plus exigeantes. La logistique devient ainsi une composante à part entière de la sécurité, de la qualité et de l'efficacité des chaînes de santé.

Dans ce contexte, Genève dispose d'atouts particuliers. Elle associe un aéroport international, des infrastructures logistiques, les Ports Francs et Entrepôts de Genève, un environnement académique et scientifique reconnu et, surtout, une concentration exceptionnelle d'organisations et d'acteurs intervenant dans la santé mondiale et l'action humanitaire.

Ces différents atouts méritent d'être examinés conjointement afin de déterminer s'ils pourraient constituer la base d'un nouvel écosystème économique et logistique spécialisé.

Dans la présente motion, cet écosystème est désigné sous l'appellation de « Pôle genevois de logistique médicale et de santé mondiale ». Compte tenu de sa vocation internationale et du positionnement particulier de Genève dans le domaine de la santé mondiale, il pourrait également être identifié à l'international sous l'appellation « Geneva Global Health & Medical Logistics Hub ».

2. Se positionner sur les nouveaux marchés médicaux à très haute valeur ajoutée

Le projet pourrait également contribuer au développement à Genève de nouveaux domaines à forte croissance et à haute valeur ajoutée, tels que les thérapies cellulaires, les thérapies géniques, les traitements personnalisés, les produits biologiques avancés, les biobanques, les échantillons cliniques ainsi que d'autres flux médicaux critiques.

Ces produits présentent des contraintes logistiques particulièrement exigeantes en matière de délais, de maîtrise de la température, de sécurité, de traçabilité, de conformité et de surveillance continue.

Le développement de ces nouvelles formes de médecine modifie ainsi progressivement les besoins en matière de logistique de santé. La valeur ajoutée ne réside plus uniquement dans le transport physique d'une marchandise, mais également dans la capacité à garantir son intégrité, à suivre son parcours en temps réel, à sécuriser les données qui lui sont associées et à intervenir rapidement en cas d'incident.

Cette évolution pourrait ouvrir de nouvelles perspectives pour une logistique spécialisée à forte valeur ajoutée et justifie d'évaluer la capacité de Genève à se positionner sur ces marchés émergents.

Il convient notamment de déterminer si les compétences scientifiques, médicales, technologiques et logistiques présentes à Genève et en Suisse romande peuvent être mises en réseau afin de développer de nouvelles activités, d'attirer des entreprises spécialisées et de créer des emplois qualifiés.

3. Un positionnement différent de celui des autres hubs pharmaceutiques

L'objectif ne devrait pas consister à reproduire à Genève le modèle industriel développé dans d'autres régions, notamment autour de l'EuroAirport de Bâle-Mulhouse.

Genève ne dispose pas du même environnement industriel pharmaceutique que la région bâloise. Elle bénéficie en revanche d'autres avantages susceptibles de permettre un positionnement complémentaire et différencié : santé mondiale, organisations internationales, action humanitaire, diplomatie, recherche, innovation, numérique et services à haute valeur ajoutée.

L'enjeu consiste donc à déterminer si Genève pourrait développer un modèle propre, combinant notamment :

- la logistique pharmaceutique et médicale spécialisée ;
- les produits médicaux et biologiques à très haute valeur ajoutée ;
- la coordination des flux internationaux de santé ;
- la logistique humanitaire ;
- la traçabilité et la supervision numérique ;
- l'innovation et l'intelligence artificielle appliquées aux chaînes logistiques de santé.

Un tel positionnement permettrait de rechercher la complémentarité plutôt que la reproduction d'un modèle existant.

4. Une démarche exploratoire avant toute décision d'investissement

La présente motion ne demande pas au Conseil d'Etat de décider aujourd'hui de la création d'une nouvelle infrastructure ou d'un nouveau centre logistique.

Elle demande de déterminer objectivement si Genève dispose du potentiel économique, sanitaire, technologique, académique et logistique permettant de développer un tel pôle et, dans l'affirmative, sous quelle forme, avec quels partenaires, à quelles conditions et selon quel modèle économique un tel projet pourrait être développé.

Cette démarche doit notamment permettre d'évaluer plusieurs niveaux de développement possibles, depuis une structure principalement numérique de coordination et de supervision des flux jusqu'à un écosystème intégré pouvant comprendre, si les besoins et le modèle économique le justifient, des infrastructures physiques spécialisées.

L'étude de faisabilité doit ainsi constituer la première étape permettant au Conseil d'Etat et au Grand Conseil de disposer d'éléments objectifs avant toute décision ultérieure.

5. Périmètre attendu de l'étude de faisabilité

Afin de permettre une appréciation complète du potentiel du projet, l'étude devrait notamment intégrer les éléments suivants.

5.1. Benchmark national et international

Une analyse des meilleures pratiques nationales et internationales en matière de logistique pharmaceutique, médicale, humanitaire et de santé mondiale.

Cette analyse devrait notamment identifier les principales plateformes spécialisées, leurs modèles économiques, leurs infrastructures, leurs certifications, leur gouvernance, leurs outils numériques ainsi que les facteurs déterminants de leur réussite.

Elle devrait également permettre d'identifier les domaines dans lesquels Genève pourrait développer un positionnement complémentaire et différencié.

5.2. Potentiel économique, sanitaire, technologique, académique et logistique

Une évaluation du potentiel économique, sanitaire, technologique, académique et logistique d'un tel projet pour le canton de Genève.

Cette analyse devrait notamment examiner :

- le potentiel de création d'emplois qualifiés ;
- les investissements susceptibles d'être générés ;
- les possibilités d'implantation de nouvelles entreprises ;
- les effets sur l'écosystème pharmaceutique, MedTech et biotech ;
- les possibilités de collaboration avec les établissements académiques et scientifiques ;
- les effets potentiels sur l'attractivité économique de Genève ;
- la contribution possible à la résilience sanitaire et à la sécurisation des approvisionnements.

5.3. Health & Medical Logistics Control Tower

La faisabilité d'un centre de coordination numérique de type « Health & Medical Logistics Control Tower », permettant le pilotage, la supervision et la visibilité des flux médicaux, pharmaceutiques, biotechnologiques et humanitaires internationaux.

L'étude devrait notamment déterminer si une telle structure pourrait permettre depuis Genève la supervision de flux internationaux, y compris lorsque ceux-ci ne transitent pas physiquement par Genève, ainsi que son modèle opérationnel et économique.

5.4. Geneva Health Logistics Platform

Les conditions de développement d'une plateforme numérique intégrée de type « Geneva Health Logistics Platform » permettant notamment :

- la traçabilité des expéditions ;
- la gestion documentaire ;
- la visibilité de bout en bout ;
- le suivi des conditions de transport ;
- la supervision de la chaîne du froid ;
- la gestion des alertes et incidents ;
- la coordination des différents acteurs ;
- la sécurisation des échanges de données.

L'étude devrait également intégrer les enjeux liés à la cybersécurité, à la protection des données, à l'interopérabilité des systèmes et aux exigences réglementaires.

5.5. Nouveaux marchés de la logistique médicale à très haute valeur ajoutée

Une analyse spécifique du potentiel de développement à Genève des marchés à forte croissance et à très haute valeur ajoutée nécessitant des exigences renforcées en matière de transport, de température, de rapidité, de sécurité, de traçabilité et de surveillance continue.

Cette analyse devrait notamment porter sur :

- les vaccins ;
- les thérapies cellulaires ;
- les thérapies géniques ;
- les traitements personnalisés ;
- les produits biologiques avancés ;
- les biobanques ;
- les dispositifs médicaux critiques ;
- les échantillons cliniques ;
- ainsi que les autres produits et flux médicaux critiques présentant des contraintes logistiques comparables.

L'étude devrait notamment évaluer **le potentiel économique de ces activités, les flux et volumes susceptibles d'être concernés, les infrastructures et compétences nécessaires, les exigences réglementaires et technologiques ainsi que la capacité de Genève à se positionner de manière compétitive sur ces marchés émergents.**

5.6. Synergies entre les acteurs genevois, suisses et internationaux

L'identification des synergies possibles entre notamment :

- Genève Aéroport ;
- les Ports Francs et Entrepôts de Genève ;
- les autorités cantonales et fédérales ;
- les organisations internationales ;
- les institutions de santé ;
- les établissements académiques et de recherche ;
- les entreprises pharmaceutiques, biotech et MedTech ;

- les opérateurs logistiques et les transitaires ;
- les compagnies aériennes et les autres acteurs du transport.

L'étude devrait déterminer les possibilités de fédérer ces acteurs autour d'un écosystème commun et identifier les partenariats nécessaires à sa réalisation.

5.7. Corridors logistiques humanitaires et sanitaires et référentiel d'excellence

Une analyse des opportunités de développement de corridors logistiques humanitaires et sanitaires internationaux s'appuyant sur le positionnement international de Genève.

L'étude devrait également examiner l'opportunité de développer un référentiel d'excellence intégrant les meilleures pratiques en matière de :

- logistique pharmaceutique ;
- logistique médicale ;
- logistique humanitaire ;
- conformité ;
- maîtrise de la chaîne du froid ;
- cybersécurité ;
- traçabilité en temps réel.

5.8. Diversification des activités économiques et aéroportuaires

Une évaluation des possibilités de diversification des activités économiques et des revenus liés directement ou indirectement aux infrastructures aéroportuaires grâce au développement de prestations logistiques spécialisées à forte valeur ajoutée.

Cette analyse devrait notamment évaluer les retombées potentielles pour Genève Aéroport et pour l'économie cantonale ainsi que la possibilité de développer de nouvelles activités sans dépendre exclusivement d'une croissance des volumes traditionnels de fret.

5.9. Scénarios de développement et feuille de route

L'étude devrait enfin déboucher sur un rapport stratégique présentant plusieurs scénarios de développement, depuis une solution principalement numérique et de coordination jusqu'à un Hub intégré comprenant, si les besoins et le modèle économique le justifient, des infrastructures physiques spécialisées.

Pour chacun des scénarios devraient notamment être évalués :

- les investissements nécessaires ;
 - les coûts de fonctionnement ;
 - le modèle économique et les sources potentielles de revenus ;
 - les partenaires publics et privés susceptibles d'être associés ;
 - les bénéfices économiques, sanitaires, technologiques et stratégiques attendus ;
 - les risques ;
 - les besoins en infrastructures et en surfaces ;
 - les exigences réglementaires et de certification ;
 - les enjeux de cybersécurité et de protection des données ;
 - les impacts environnementaux ;
 - les modalités de gouvernance envisageables ;
 - les différentes étapes de réalisation ;
- ainsi qu'une feuille de route de mise en œuvre.

6. Conclusion

La présente motion ne demande donc ni de construire immédiatement une nouvelle infrastructure, ni de créer une nouvelle entité publique, ni de préjuger du modèle qui devrait être retenu.

Elle demande au Conseil d'Etat d'étudier **une opportunité stratégique et d'en mesurer objectivement la faisabilité.**

Genève dispose déjà de nombreux éléments susceptibles de constituer un tel écosystème : un aéroport international, des capacités logistiques, les Ports Francs et Entrepôts de Genève, des institutions académiques et scientifiques et surtout une concentration exceptionnelle d'acteurs de la santé mondiale et de l'action humanitaire.

Elle pourrait également disposer d'une opportunité particulière dans les nouvelles formes de logistique médicale à très haute valeur ajoutée, pour lesquelles la maîtrise de la température, la rapidité, la traçabilité, la surveillance continue et la sécurisation des données deviennent aussi importantes que le transport lui-même.

L'enjeu est désormais de déterminer si ces différentes forces peuvent être fédérées afin de créer à Genève une activité nouvelle, spécialisée et à forte valeur ajoutée.

Une étude de faisabilité permettra de répondre à cette question, d'en mesurer le potentiel économique et stratégique et de déterminer si Genève peut devenir, à terme, une plateforme internationale de référence pour la coordination de la logistique pharmaceutique, médicale, humanitaire et de santé mondiale.